

Prix scientifique "Jules Thurmann" 1960

Autor(en): **Guéniat, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **64 (1960)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Prix scientifique « Jules Thurmann » 1960

PAR ED. GUÉNIAT

Mesdames,
Messieurs,

Le procès-verbal de la réunion du comité central à Moutier, le 28 mai 1960, mentionne la formation, au sein de la Société d'émulation, de commissions de travail, et fixe leurs missions respectives.

Une commission scientifique a donc été créée, qui se voit chargée, notamment, d'organiser des concours, de constituer des jurys, de procéder à des enquêtes sur l'activité scientifique de savants jurassiens auxquels l'Emulation pourrait venir en aide, etc.

Ce nouvel organisme remplace donc tout naturellement la commission dite « du prix scientifique » qui, à vrai dire, ne se constituait, sous notre présidence, que selon les nécessités du moment, c'est-à-dire chaque fois qu'il fallait désigner des experts compétents pour apprécier les travaux, ce qui n'est arrivé que deux fois depuis la fondation du prix.

Chargé par le comité central de la présidence de cette nouvelle commission, qui comprend M. Marc Auroi, Dr méd., Delémont, M. Roland Dubois, Dr méd., Porrentruy, M. Gottfried Keller, Dr ès sc., professeur à l'Ecole cantonale, M. Edgar Neusel, professeur au Technicum, Saint-Imier, nous lui avons soumis les quatre travaux qui nous ont été adressés par les candidats au prix Jules Thurmann.

Notre commission en a délibéré le 16 septembre écoulé.

Elle a constaté d'abord que ces travaux étaient tous recevables, parce que répondant aux conditions générales du concours.

D'autre part, elle a estimé qu'en raison de la nature de ceux-ci, elle pouvait se dispenser de faire appel à un jury de spécialistes pour étayer ses jugements.

Le terrain ainsi déblayé, la commission n'a pas hésité à attribuer le prix de fr. 1.000.— à Monsieur *Jean Rossel*, professeur à la faculté

des sciences de l'Université de Neuchâtel, directeur de l'Institut de physique, pour son traité de *Physique générale* (Editions du Griffon, Neuchâtel, 1960).

On objectera peut-être qu'un ouvrage de ce genre ne fait pas état de recherches originales dans le domaine scientifique, et qu'il est constitué, comme tous les traités, de pièces et de morceaux. A quoi nous répondons que l'originalité de l'œuvre de notre éminent compatriote réside, précisément, dans l'heureux agencement de ces pièces et de ces morceaux...

A lire le traité de M. Rossel, on en vient à envier les étudiants qui pourront apprendre la physique dans un livre aussi solidement construit, surtout lorsqu'on est de ceux qui ont amèrement regretté, au temps de leurs études, les lacunes de la bibliographie de langue française en matière de physique, où l'on ne trouve, déclare M. Rossel, « que des exposés trop sommaires ou des traités en plusieurs volumes, trop lourds et trop détaillés pour servir d'introduction générale ».

Mais laissons à M. Rossel le soin de présenter lui-même cette œuvre de clarté et de haute pédagogie :

« Nous avons tenté, écrit-il dans l'avant-propos, de concentrer en quelque cinq cents pages, l'essentiel de la substance du cours de physique générale et du début de l'enseignement spécialisé que nous donnons à l'Université de Neuchâtel depuis une douzaine d'années. »

« Il s'agit donc ici d'un exposé relativement dense destiné avant tout à stimuler la réflexion du lecteur et à ordonner, préciser et étendre les notes prises en suivant les cours de physique. Il devrait l'aider à approfondir ses connaissances en lui imposant un effort régulier par une progression graduelle de la difficulté. Des exercices sont prévus pour illustrer certains raisonnements, ouvrir de plus larges perspectives et étendre les notions sur lesquelles il n'a pas été possible d'insister dans le texte. Les problèmes posés à la fin des chapitres doivent permettre au lecteur de vérifier la façon dont il assimile la matière et également de contrôler le degré de sa formation. S'il s'applique à les résoudre, il prendra en outre intérêt à des questions avec lesquelles il devra nécessairement se familiariser dans ses études ultérieures. »

L'originalité de l'ouvrage ressort de son ordonnance même, où l'auteur, après un condensé de méthodes et de théorèmes mathématiques, expose les notions fondamentales de mesure, de causes et d'effets, en insistant sur les grandes lois de conservation ; passe ensuite en revue les données actuelles sur les propriétés des atomes, sur leurs modes de liaisons, puis sur les molécules et les cristaux, fondement de la compréhension des états de la matière.

« Cette préparation, poursuit M. Rossel, permet d'aborder les quatre parties qui font suite (mécanique, phénomènes ondulatoires,

chaleur et thermodynamique, électricité et atomistique) avec les indispensables moyens d'interprétation des lois physiques que fournit la théorie atomique.»

Un dernier chapitre couronne l'ouvrage en initiant le lecteur, de façon plus quantitative cette fois, à divers domaines importants de la physique de l'atome, et lui présente quelques méthodes fondamentales des théories modernes « dont l'étude systématique au niveau supérieur est actuellement indispensable à la formation du physicien ».

Telle est l'œuvre que notre commission entend aujourd'hui couronner. L'ouvrage dont M. Jean Rossel vient d'enrichir l'enseignement supérieur de la physique élargira encore la renommée de l'Institut qu'il dirige avec la plus haute compétence. Qu'il veuille bien accepter les félicitations chaleureuses de la Société jurassienne d'émulation, et plus particulièrement celles de sa commission scientifique.

Aucune œuvre manuscrite n'étant présentée, la tâche de la commission scientifique pouvait paraître achevée ici.

Or, parmi les trois thèses de doctorat qui nous ont été soumises, celle de M. *Edouard Rieben*, ingénieur forestier, Vallorbe, intitulée *La forêt et l'économie pastorale dans le Jura* (Impr. de la Concorde, Lausanne, 1957) est à ce point dans la ligne du prix Jules Thurmann que nous n'avons pu l'écarter purement et simplement. A vrai dire, cette situation nous a montré clairement que le règlement même du prix devait être mieux adapté aux multiples éventualités qui peuvent se présenter à chacun de nos concours.

La prise en considération des thèses pour l'attribution du prix scientifique doit être réexaminée et, vraisemblablement, grevée de mesures restrictives ; aussi notre commission a-t-elle décidé de procéder à un ajustement des dispositions initiales du prix scientifique.

Pour sortir de cet embarras, et considérant que, pour cette année, le prix de Fr. 500.— destiné à un manuscrit ne pouvait être remis faute, précisément, d'un manuscrit acceptable, la commission scientifique, unanime, a jugé équitable d'attribuer cette seconde partie du prix à M. Edouard Rieben, et motive comme suit sa décision.

Ce travail magistral dépasse en effet les prestations exigées, en général, pour l'obtention du grade de docteur, et par l'ampleur du sujet traité, et par l'étendue de la zone prise en considération. Il fait une très large place aux Franches-Montagnes et, en tant que monographie de la zone sylvo-pastorale de la chaîne du Jura, il s'incorpore incontestablement dans la ligne des conceptions phytosociologiques de l'auteur de la *Phystostatique*.

Une brève énumération des divisions principales de ce volume de quelque 250 pages vous montrera, chers auditeurs, de quelle nature est l'œuvre de M. Rieben.

Après une analyse succincte, mais précise et riche en données statistiques du milieu étudié, soit le Jura dans son ensemble (situation géographique, climat, géologie, morphologie, sols, végétation), l'auteur présente l'évolution de l'économie sylvo-pastorale dans le Jura ; il montre ensuite l'influence réciproque des deux modes d'utilisation des sols de la zone étudiée : forêt et pâturage ; il définit les critères d'une répartition judicieuse des terres entre la forêt et le pâturage ; énumère les moyens de cantonner forêt et pâturage et de restaurer des boisés soustraits au parcours ; étudie l'équipement rationnel et l'amélioration des pâturages, ainsi que les moyens efficaces de compenser la production fourragère des surfaces soustraies au parcours ; rend compte de la contribution des divers intéressés à la réalisation des améliorations sylvo-pastorales et conclut en présentant au lecteur un exemple d'aménagement sylvo-pastoral rationnel et moderne, à savoir celui réalisé sur le territoire de la commune de Ballaigues, domaine des Cernys (Vaud).

De superbes clichés, parmi lesquels plusieurs vues aériennes excellentes, dues au Service topographique fédéral, ainsi que des croquis, des coupes géologiques, etc., étayent les thèses de l'auteur, de sorte que cet ouvrage — qui ne devrait manquer dans aucune de nos écoles ou bibliothèques publiques — dépasse nettement en intérêt le cadre purement scientifique. Il est un élément d'information générale sur la chaîne du Jura, de notre Jura en particulier.

En bref, et pour conclure, la thèse de M. Rieben se résume par « la nécessité de soustraire les massifs forestiers à l'action du bétail, mais aussi de compenser les pertes de fourrage qui en résultent par des améliorations pastorales intégrales. Car des essais de fumure décrits dans l'ouvrage ont permis de prouver qu'il est possible d'augmenter dans une mesure considérable la production des pâturages montagnards. »

En pleines Franches-Montagnes, ce joyau de la chaîne du Jura, voilà de quoi orienter les efforts de nos agronomes et de tous les responsables des destinées économiques du beau pays qui nous accueille aujourd'hui !

« Hommage rendu à ce pays et à ses habitudes, écrit M. Rieben, le présent travail voudrait contribuer à en améliorer les conditions de vie en décrivant les moyens dont on dispose aujourd'hui pour utiliser plus rationnellement leurs terres sylvo-pastorales, ornement du Jura, mais aussi source possible de grandes richesses. »

Telle est l'œuvre que la commission scientifique récompense par la seconde partie du prix Thurmann, tout en félicitant M. Rieben de son remarquable travail.

On comprendra que les deux autres thèses, cantonnées dans des domaines très importants, certes, mais restreints et très spécialisés,

n'aient pu être retenues, et nous croyons avoir inauguré, de la sorte, l'attitude que nous aurons à observer à l'avenir en présence de travaux de cet ordre.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les décisions de la commission scientifique que j'avais à vous communiquer, quant au prix Jules Thurmann, décerné aujourd'hui pour la troisième fois.